

ICI FONTAINE

N° 46

Février 2023

Le mot du Maire

Nous sommes à mi-mandat. C'est donc l'occasion pour moi de vous faire un petit bilan des actions menées depuis notre élection.

En 2020, nous avons procédé au raccordement de l'église Saint Clair au réseau d'assainissement, réparé le caniveau de la rue du Val de Douet, effacé les réseaux de la rue des Rosières et remplacé l'éclairage public de cette même rue.

En 2021 nous avons acquis un nouveau camion benne, installé des bornes de marché sur l'esplanade du château, effectué un aménagement au cimetière communal par la pose de rondins de bois qui fait suite à l'aménagement de l'accès PMR. Nous avons installé un défibrillateur sur le mur de la Mairie et enfin, la réfection des enrobés chemin des Champs a été réalisée.

En 2022 le mur du cimetière a été refait et le parafoudre du clocher a été remplacé suite à un gros orage. Nous avons créé un escalier entre le plateau d'évolution et le lotissement des Fours à Chaux. Rue de Scoriton, le trottoir derrière la borne de recharge a été modifié pour permettre aux piétons de circuler en toute sécurité. Le réseau téléphonique a été étendu Chemin des Champs. Le revêtement de la Venelle du Lavoir et du chemin de la Valette a été remplacé, et enfin, un parking en haut de la Petite Rue a été réalisé.

Comme vous avez pu le constater, deux lotissements sont en cours :

- Le lotissement communal, « Lotissement des Senteurs », composé de 6 parcelles, est déjà bien avancé et même habité par quelques heureux propriétaires. La deuxième tranche de travaux reste à faire : il s'agit de l'aménagement des espaces verts et des voiries.
- Le lotissement privé, « Lotissement du Parc », composé de 21 lots dont les constructions débutent depuis quelques semaines.

Nos projets pour l'année 2023 seront les suivants :

La remise aux normes électriques de l'ancien Presbytère avant de le proposer à nouveau à la location, le renouvellement de l'éclairage public et l'effacement des réseaux de la Route des Marais. Nous prévoyons également la création d'un local de stockage près de la salle des associations.

Si notre budget le permet, nous aimerions aménager une aire de jeux pour les enfants et un terrain de pétanque sur le plateau d'évolution ainsi que la réfection de l'éclairage de l'église.

En ce qui concerne l'intercommunalité, je vous annonçais lors du dernier journal communal que notre commune allait reverser à la Communauté de Communes STM 20% de la taxe d'aménagement. Finalement, Monsieur le Préfet a abrogé cette règle. Notre commune conserve donc la totalité de cette taxe.

Je vous souhaite une bonne lecture,
Avec tout mon dévouement, Cyrille Rosello De Moliner



Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Evènements communaux	2
L'actualité communale	3
Les commissions	3
Le carnet fontenois	4
Info diverses	4

L'AGENDA

- 11 mars – 14h
Cinéma/Goûter des Aînés
Salle Plurivalente
(CCAS)
- 15 avril – 15h30
Carnaval et goûter
Rues du village
Salle des associations
(Mairie et Associations)
- 8 mai – 11h
Cérémonie et pot de l'amitié
Monument aux morts
Salle des associations
(Mairie)
- 12 mai – 19 h
Fête des voisins
Rues du village
(Mairie)

Evènements communaux

La cérémonie du 11 novembre



Le 11 novembre est la journée nationale de la commémoration de la Victoire et de la Paix. Chaque année, la France célèbre l'anniversaire de l'armistice de 1918 et

rend hommage à tous les morts pour la France.

A cette occasion, Cyrille Rosello De Moliner a lu le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire. Un hommage particulier a été rendu aux deux soldats morts pour la France au Mali. Après le discours, l'hymne national et le dépôt de gerbe, les enfants de la commune fortement représentés ont chanté "Le Soldat" (Chanson de Florent Pagny).

Toutes les personnes présentes ont pu ensuite se retrouver autour d'un verre de l'amitié dans la salle des associations.

Spectacle de Noël

Le dimanche 13 décembre, petits et grands ont assisté au spectacle musicale de M. Mandarine et de son acolyte Croque-La-Lune. Ces deux compères accompagnés de piano, accordéon, percussions, guitare et Ukulélé, ont poussé la chansonnette.



Par des chansons à gestes, des chansons à répondre, des chansons à devinettes ou encore des chansons à danser, ils ont créé un moment complice et n'ont pas laissé le temps au public enthousiaste de s'ennuyer.

A la fin du spectacle, chaque enfant s'est vu remettre des chocolats offerts par la municipalité. La magie de Noël a ensuite continué avec l'arrivée du Père-Noël et le goûter offert par l'association Au Cœur de Fontaine.

La Fan Zone

Forcément déçus mais quel match !

Pas de salle dispo... pas d'inquiétude, la fan zone aura lieu à l'église Saint Clair de Moulineaux. Un écran, un PC, un vidéoprojecteur, une connexion Internet gentiment mise à disposition par M. Piollet, quelques drapaux bleu, blanc, rouge et c'est parti

Bon, il fait un peu frisquet malgré les souffleries d'air chaud mais quelle ambiance ce 18 décembre pour assister à la finale de la Coupe du Monde France - Argentine.

Une p'tite buvette gérée par Au Cœur de Fontaine... la soupe à l'oignon du patron et voilà un beau moment partagé entre Fontenois même si la victoire n'était pas au RDV. Vive les bleus !

Téléthon 2023

Le Samedi 3 décembre, l'équipe de la commission animation s'est associée aux bénévoles du Club de l'amitié, du Comité de Jumelage et de l'association Au Cœur de Fontaine, afin de récolter des fonds pour le Téléthon. Le thème était « Colore ton Téléthon ».



Plusieurs animations ont été proposées permettant de collecter 407 €. Il y a eu l'initiation au Graffiti par Dimitri Debon, nouvel habitant de Fontaine-Henry, que nous remercions pour son dévouement. Grâce à lui et à l'ensemble de nos jeunes artistes, une grande fresque a pu être réalisée et exposée le long du terrain d'évolution.



En fin d'après-midi, certains courageux animés d'un peu de folie ont participé à un marche colorée dans le village. A certaines étapes du parcours, ils ont été aspergés de poudre colorant ainsi

vêtements, visages et cheveux.

La joie et la fantaisie étaient au rendez-vous !

Enfin, les bénévoles du Club de l'Amitié ont confectionné et vendu 320 crêpes au bénéfice du Téléthon.

Les Vœux du Maire

Près d'une centaine de personnes étaient présentes ce dimanche 22 janvier pour participer à la première cérémonie des vœux sous la nouvelle mandature. En effet, les vagues successives de COVID n'avaient pas permis de grands rassemblements les années précédentes.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous et en particulier aux nouveaux fontenois, Monsieur le Maire, Cyrille Rosello De Moliner a présenté l'ensemble de son équipe en indiquant les fonctions de chacun au sein du conseil municipal mais également de la Communauté de Communes STM.

Il a ensuite réalisé une rétrospective des 3 années écoulées en détaillant les travaux finalisés et les acquisitions de matériels pour la commune. Puis, ce furent les projets en cours ou à venir selon les orientations budgétaires qui seront décidées au printemps.



Une fois les remerciements adressés à son équipe, à l'ensemble des membres du CCAS, aux différentes associations et aux bénévoles qui œuvrent au quotidien au bien-être des habitants de la commune, Cyrille Rosello De

Moliner a invité toutes les personnes présentes à partager la galette autour du verre de l'amitié.

Un agréable moment de partage...

Le Conseil Municipal

Séance du lundi 5 décembre 2022 :

Renouvellement de la lanterne du candélabre situé Rue des Rosières ; demande d'achat de pièges à rongeurs ; intégration de la commune de Fontaine-Henry au programme Ter'Bessin de restauration des mares ; décisions modificatives sur le budget communal ; cartes cadeaux des employés municipaux ; informations et questions diverses.

Séance du jeudi 19 janvier 2023 :

Retrait de la délibération relative au reversement de la taxe d'aménagement à la communauté de communes Seules Terre et Mer ; adhésion de la commune de Mondeville au SDEC Energie ; approbation du rapport annuel Relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'assainissement collectif 2021 ; création d'un numéro d'habitation ; informations et questions diverses.

Prochain Conseil Municipal : pas de date

Réunion de CCAS du lundi 21 novembre 2022 :

Programmation du goûter/cinéma des aînés ; choix des chocolats offerts aux aînés ; décision modificative ; informations et questions diverses.

Prochaine réunion du CCAS : pas de date

Commission vie scolaire et enfance

Rentrée 2023 - 2024

Afin de préparer la rentrée 2023-2024. Vous pouvez dès à présent prendre contact avec Madame Nicole, directrice de l'école de Reviers/Fontaine Henry, au 02.31.08.19.53

Les inscriptions s'effectueront dans un second temps auprès de la Communauté de Communes.

Nous vous rappelons l'importance d'inscrire vos enfants dans notre école. L'école est un créateur de lien entre les habitants cela nous permet de créer une véritable dynamique communale afin que notre village continue de vivre.

Spectacle de l'école



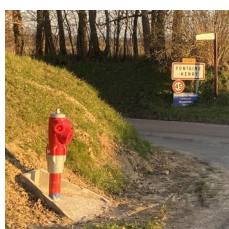
Pendant une semaine, l'école a accueilli la troupe Écho Lali composée de 2 musiciens, Aurélie et David. Durant 4 jours, à raison d'1 heure par jour, ils ont préparé un spectacle avec les enfants initiés au chant, à la danse, aux placements sur scène... Ils ont également enregistré un CD remis à chaque élève en souvenir.

Commission Travaux et Environnement

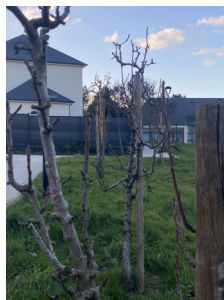
Travaux réalisés :



- Réalisation d'un parking en haut de la Petite Rue.



- Pose d'une nouvelle borne d'incendie Chemin des Champs afin de compléter notre dispositif de lutte contre l'incendie dans cette partie du village.



- Plantation de 6 poiriers sur le terrain situé au bout du lotissement des Fours à Chaux.

Mairie de Fontaine-Henry
5 rue de Scoriton 14610 FONTAINE-HENRY



Directeur de publication: Cyrille ROSELLO DE MOLINER

Téléphone : 02 31 80 34 49
Messagerie : mairie.fontaine-henry@wanadoo.fr
Site internet : www.fontaine-henry
Ouverture au public les lundi et jeudi de 17h à 19h

Le carnet fontenois

- ✿ Naissances ✿ LOREL Margaux née le 1er février 2023
TAFFARD Albane née le 15 février 2023
- ✿ Décès ✿ Mme PATRY Marie-Rose le 8 janvier 2023

Infos pratiques

Nous avons le plaisir de vous informer que **SAUR, retenue par le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Région de Thaon**, est votre nouveau concessionnaire de service public en charge de l'exploitation de l'assainissement collectif sur la commune de Fontaine-Henry à partir du 1^{er} janvier 2023, et pour une durée de 12 ans.

SAUR assurant déjà la gestion du service d'eau potable sur le même périmètre, vous recevrez, désormais, une seule et unique facture au titre de la distribution de l'eau potable, de la collecte et traitement des eaux usées.

Afin d'assurer la transition, voici les modalités de facturation de **L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF** qui seront mises en place au titre de la redevance assainissement pour l'année 2023 :

Janvier 2023

Facturation de la consommation au titre de l'année 2022 par votre ancien délégataire Suez.

Cette consommation sera composée de :

- la consommation jusqu'au dernier relevé de votre compteur
- d'une estimation de consommation de ce relevé jusqu'au 31/12/2022

Juillet 2023

Facturation estimative pour les clients réglant à échéance uniquement.

Elle comportera les éléments suivants :

Abonnement 1^{er} semestre 2023

Part variable (consommation) estimée

JANVIER 2024

Abonnement de l'année 2023 (seul le 2nd semestre pour les clients réglant à échéance) ainsi que du 1^{er} semestre 2024

Consommation au titre de l'année 2023

Les équipes **SAUR** sont disponibles aux numéros et adresses figurant déjà sur vos factures et rappelés ci-dessous :

Service Clients : 02 14 37 40 00 (du lundi au vendredi, de 8h à 18h)

Urgences/Dépannages : 02 14 37 40 09 (7j/7 24h/24)

Nous écrire : SAUR - TSA 91165 92894 NANTERRE CEDEX 09



Depuis le 1er juillet 2020, la commune de Fontaine-Henry s'est dotée de l'application Illiwap. Simple d'utilisation, elle permet de diffuser des informations en temps réel. Téléchargez l'application sur votre Smartphone et recevez toutes les informations de la commune directement sur votre téléphone. Illiwap est entièrement gratuite et sans publicité. Sans inscription et sans collecte de données personnelles, Illiwap respecte la vie privée des utilisateurs.